



## FORMULAIRE DE LÉGITIMATION ADMINISTRATEUR

Merci d'avoir choisi le portail «votreAVSVaud»<sup>1</sup>



En votre qualité de partenaire<sup>2</sup>, vous devez d'abord désigner un administrateur<sup>3</sup>  
et nous retourner le présent document dûment rempli et signé  
via le formulaire d'inscription : [www.caisseavsvaud.ch/inscription-portail](http://www.caisseavsvaud.ch/inscription-portail)

### Partenaire (Données de l'affilié)

Raison sociale (personne morale) :

Raison individuelle (nom, prénom) :

N° d'affilié (NIP)\* :

IDE : CHE-

\* Ce numéro apparaît sur notre facture (Par ex.: xxxxxx-10).

Tiers agissant par représentation (par ex. : fiduciaire)

Procuration à joindre lors de l'inscription !

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

### Administrateur (Identification et coordonnées)

Nom :

Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

N° AVS : 756.

N° mobile :

Email :

### Déclaration

Par sa signature, la personne ci-dessous :

- atteste être légitimée à engager l'affilié
- confirme que l'administrateur a bien lu les conditions générales d'utilisation (disponibles sous [www.caisseavsvaud.ch/votreAVSVaud-CGU](http://www.caisseavsvaud.ch/votreAVSVaud-CGU)) ou grâce au code QR ci-contre, et y adhère sans réserve
- s'engage à nous informer spontanément de tout changement de situation pouvant influencer sur le droit d'accès au compte de l'entreprise



Nom :

Prénom :

Fonction :

Lieu et date :

Signature de l'entreprise :

<sup>1</sup> Par **portail**, on entend l'espace sécurisé accessible via la page web dédiée du site internet de la CCVD et permettant l'utilisation des services en ligne.

<sup>2</sup> Par **partenaire**, on entend la personne, physique ou morale, ayant demandé l'inscription au portail ; il peut s'agir de l'affilié ou d'un tiers agissant par représentation (avec procuration).

<sup>3</sup> Par **administrateur**, on entend la personne physique désignée par le partenaire pour gérer l'attribution de comptes et moyens d'accès, à un ou plusieurs utilisateurs du portail.

Par **utilisateur**, on entend la personne physique autorisée par l'administrateur à accéder au portail et à utiliser les services proposés. L'administrateur peut être utilisateur.